Conseil communal d'Aubonne
Commission des finances

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

relatif au préavis 2026.13 :

Entretien et rénovation de la Route Neuve RC 30 B-P en traversée de localité et du mur de soutènement historique

Objet	Route neuve et mur de soutènement
Opération proposée	Entretien et rénovation
Réalisation	2026-7
Coût de l'opération	3'640'000.- (route:1,53 mio, mur: 1,53 mio) + marge
Subventions	Mur: 288'000.- , route: pas encore connues
Financement	Trésorerie courante puis emprunts
Durée d'amortissement	40 ans (obligatoire)
Plan d'investissement	1'330'000 prévu entre 2026 et 2027
Impact sur le compte de fonctionnement	Amortissement net 83'800 durant 40 ans + ~60'000.- (intérêts des emprunts)

Notes et précisions :

- Cette rénovation avait déjà fait l'objet d'un premier préavis – retiré – en 2021.
- Le présent préavis regroupe de nombreux travaux annexes (canalisations des eaux claires et usées, éclairage dynamique,...) en plus de la rénovation de la route et du mur.
- La nature historique des murs impose de nombreuses contraintes, non sans effets sur les coûts
- En plus de la subvention relative au mur historique de 288 kir, d'autres subventions (DGMR) devraient alléger cette facture.
- La durée d'amortissement de 40 ans, obligatoire selon MCH2, nous paraît peu en accord avec la réalité des faits et devra probablement être modifiée dans le futur. Cette durée est d'ailleurs contraire à l'art 17 de la RCCom.
- Vu cette durée d'amortissement, il serait opportun de baisser la vitesse limite des véhicules sur cette partie de la route pour en augmenter la durée de vie.

Conclusion

La cofin, en séance plénière, estime cette demande adéquate et justifiée et, à l'unanimité, préavise positivement à l'octroi de ce crédit.

Aubonne, le 8 octobre 2026
Pour la cofin, le rapporteur : Christophe Hostettler